

Politique de la vieillesse: y-a-t'il un remède miracle?

Les médias et les programmes des partis ont un remède miracle en commun: des solutions simples pour des problèmes compliqués. Est-ce que la politique de la vieillesse se résout avec la même formule ?

Le discours des aînés vous fait-il plutôt penser à des personnes déficientes de quatre vingt ans ou à des sexagénaires en forme? La société considère à peine que l'évolution marquante de l'espérance de vie entraîne différents changements. Il y a désormais au minimum **deux phases de vie** à la vieillesse. Chez certaines personnes, la période post-professionnelle peut entraîner du dynamisme. D'autres en revanche ont des limitations imposées par leur état de santé. Des expressions telles que **discrimination due à l'âge** démontrent les doubles défis: des rentières, rentiers en pleine forme luttent de leur propre initiative contre les limites de

l'âge en politique. A l'inverse pour les personnes dépendantes, ce combat contre la discrimination est mené par la communauté qui s'engage pour leur dignité et leurs droits. Le CSA met en garde contre les remèdes miracles. Pour des solutions durables et différenciées, une participation active des seniors au dialogue est plus que jamais nécessaire.

L'exemple de la discrimination due à l'âge est facile à comprendre: certes elle est interdite en Suisse et clairement mal perçue par la convention internationale. Mais elle n'est jamais bien loin quand il s'agit d'opter pour des solutions simples.

Colloque d'automne du CSA, le 13 octobre 2006

Les aînés et les médias

Pour que les citoyennes et citoyens puissent participer aux processus politiques, la collaboration avec les médias est indispensable. Les relations avec ceux-ci ne sont pas aisées.

Le plus gros problème des organisations d'aînés est celui du contact avec les journalistes, c'est ce qu'a révélé le **sondage du CSA en 2005**. Le contact est en effet plus difficile qu'avec des autorités ou des organisations spécialisés.

Malgré cela: Nos postulats ne sont connus que s'ils sont mentionnés dans la presse. Est-il juste de dire que les médias ont des idées préconçues des personnes âgées? Ou bien est-ce qu'il nous appartient de mieux communiquer?

Le colloque du CSA sera consacré à ce thème. Vous êtes cordialement invités.

D'autres informations se trouvent en page 8.

<u>Contenu</u>	Page
NON à la suppression de la pénalité des couples mariés	2
Taux de conversion minimal dans la LPP	2
Le CSA prend le pouls de l'économie	3
Le CSA à la Muba 2006	4
Information digitale:	
Le sujet du CSA au foir	4
Bilan semestriel 2006 des groupes de travail du CSA	
GT sécurité sociale	5
GT recherche	5
GT développement territorial / habitat / transport	5
GT communication	6
GT santé	6
Prévention - Argumentation du CSA	7
Colloque d'automne du CSA:	
Lieu, date, thème	8
Contacts internationaux	8
Impressum	8

La vieillesse n'est pas une prison mais un balcon d'où l'on voit plus loin.

(M.-L. Kaschnitz)

CSA renonce à la suppression de la pénalité des couples mariés

Le but du projet de suppression de la pénalité des couples mariés consiste à abroger le traitement inégal et anticonstitutionnel des couples mariés où les deux travaillent par rapport aux couples vivant en concubinage.

Le projet prévoit que les couples mariés à double salaire pourront

défalquer 50% du salaire inférieur, au maximum cependant 12'500 francs. Pour des raisons incompréhensibles, cette règle ne s'applique pas aux époux retraités qui auparavant exerçaient tous les deux une activité professionnelle et qui maintenant disposent de deux rentes individuelles du IIe pilier.

L'inégalité anticonstitutionnelle comparée aux couples vivant en concubinage demeure de ce fait maintenue pour les époux retraités. Ceci constitue clairement une discrimination que le Conseil Suisse des Aînés ne peut accepter. Il exige que les chambres fédérales renvoient leur copie et la corrigent.

Comparaison de la charge fiscale de couples retraités				
Les taux de charge en CHF se rapportent à des couples sans enfants				
revenu des rentes des deux retraités en CHF	époux retraités droit en vigueur	retraités en concubinage selon le Message	époux retraités selon le Message *	sans pénalisation = Revendication du CSA**
40'000.-	83.-	59.-	58.-	0.-
60'000.-	355.-	213.-	304.-	133.-
80'000.-	996.-	383.-	896.-	505.-
100'000.-	1'895.-	855.-	1'770.-	1'196.-
200'000.-	12'696.-	5'837.-	12'371.-	10'746.-

Source: administration fédérale des impôts 2006 sur demande du CSA

* Le Message du Conseil Fédéral ne tient uniquement compte d'une déduction forfaitaire de CHF 2'500.-

** **Revendication du CSA:** Pour les couples retraités qui ont exercé une activité professionnelle, ce sont les mêmes déductions que pour les couples qui sont encore en activité professionnelle qui doivent être retenues (jusqu'à CHF 12'500.- au maximum, combinées avec la déduction forfaitaire*). Il en résulterait une décharge fiscale sensible avant tout pour les revenus moyens et modestes (tableau: déductions maximales).

Consultation sur l'abaissement du taux de conversion minimal en LPP

Une baisse des rentes du 2^{ÈME} pilier qui ne se justifie pas

Le Conseil suisse des aînés est opposé au projet de nouvelle réduction de 6,8% à 6,4% du taux de conversion minimal de la Loi sur la Prévoyance Professionnelle (LPP).

Cette mesure pourrait en effet provoquer une nouvelle diminution des futures rentes du 2^{ème} pilier de 5,88% depuis l'entrée en vigueur de la 1^{ère} révision de la LPP, et une diminution de 7,9% depuis la situation antérieure à cette 1^{ère} révision. Les rentes servies se trouveraient ainsi toujours plus éloignées des objectifs au lieu de se rapprocher.

Les situations actuelle et future ne justifient nullement cette réduction du taux de conversion minimal. Elle ne prend en effet pas en compte l'augmentation réelle des taux des rendements des placements observée en 2004 et 2005. Et il convient de se rappeler que le taux de conversion minimal de 7,2% institué à l'entrée en vigueur de la LPP en 1985 n'a jamais été relevé.

La mesure proposée affaiblit une assurance sociale. En s'opposant à cette mesure, le CSA manifeste la solidarité intergénérationnelle des retraités envers les retraités de

demain, qui ne sont autres que les actifs d'aujourd'hui.

Initiative COSA

Actualité : l'initiative sur la répartition des réserves d'or de la banque nationale. Le CSA s'est penché sur le contenu de l'initiative. Etant donné les divergences de vue entre les deux fédérations FARES* et ASA**, le CSA ne prend pas position sur l'initiative.

* **FARES** = Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse

** **ASA** = Association suisse des aînés

Le CSA prend le pouls de l'économie

L'agence pour la promotion de l'innovation (CTI) dépense annuellement des millions de francs pour le développement de produits : elle a mandaté le CSA pour tester des offres choisies dans les domaines de l'habitat, la santé, la mobilité, l'électronique et les services basés sur la technologie.

Pour la première fois une exposition extraordinaire consacrée au thème « vieillir avec plaisir » a eu lieu à la Muba 2006. Des commerciaux et des organisations à but non lucratif y ont participé. Par sa présence, le CSA a pu visiter des stands commerciaux. Quelques visites en groupe ont permis de se faire une opinion. Le CSA a ainsi pu démontrer son intérêt au développement de l'économie.

Les critères les plus importants

Quelques critères, selon les équipes de seniors:

- **Garantie de la qualité** (longévité des produits et durée des prestations de services)
- **Rapport qualité – prix**
- **Informations claires** (par ex. dans la description des produits)
- **Voie de réclamation** en cas de problèmes.

Pas de statut particulier!

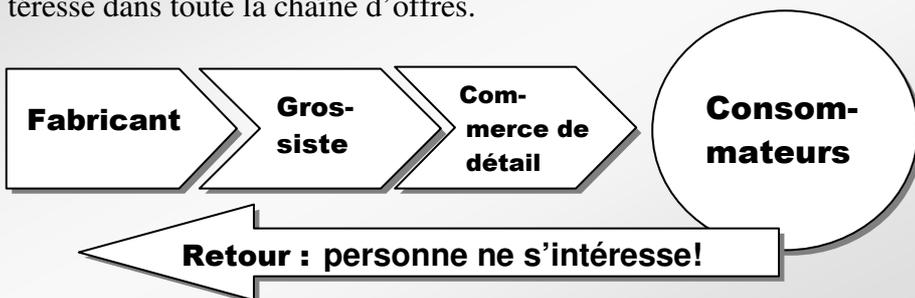
Les seniors ont trouvé naturel de mettre leur expérience à disposition. Cette démarche se veut être un signe fort, intergénérationnel: si les seniors ont quelques difficultés avec des produits, cela touche aussi les plus jeunes, avec ou sans handicap, d'où la raison pour laquelle l'équipe de seniors a refusé un attribut spécial « seniors ». Ils ont testé le côté agréable de l'utilisation de produits.

Les attentes dans le collimateur

Les seniors vivent dans une société de consommation à laquelle ils veulent prendre activement part. Cela ne peut se faire que si les fabricants tiennent compte de leurs besoins, d'où la raison pour laquelle l'équipe de seniors a testé le thème « attentes ». L'on constate que de nombreux offrants ne se préoccupent pas de l'utilité de leur produit dans le quotidien de leurs clients. Si c'était le cas, ils pourraient améliorer leurs offres et leurs prestations de services.

Colère chez les seniors consommateurs :

Ils reconnaissent un problème et en rendent compte. Personne ne s'y intéresse dans toute la chaîne d'offres.



Résultats en bref

1. De nombreux produits méritent encore d'être développés. Un soutien de la Confédération est indispensable pour mener à bien cet objectif.
2. Qu'est-ce qui est agréable à utiliser? Les commerciaux ont parfois une approche différente de celle des seniors consommateurs. De nombreux fabricants produisent sans connaître réellement les besoins de leurs clients.
3. Toute contribution sollicitée à la Confédération implique de fournir un plan de mise en oeuvre. C'est bien ainsi. Les seniors consommateurs attendent toutefois d'être entendus par les offrants, ce qui n'est souvent pas le cas. Il serait important d'avoir des données sur la manière de faire des remarques aux fabricants pour qu'ils en tiennent compte.

Problème avec la nouvelle technique?

Les personnes âgées sont intéressées par l'évolution technologique. Beaucoup de ménages disposent d'ordinateurs et de l'accès à Internet. Les seniors sont toutefois irrités lorsque le fabricant sort tous les deux mois de nouveaux appareils soi-disant imbattables, ce qui fait douter quant à la qualité des produits récemment achetés. Les offrants doivent penser à leur marketing.

Cette étude de 50 pages sera publiée sur www.ssr-csa.ch.

Directrice du projet: Margrit Bossart, secrétaire générale du CSA.

Le CSA à la Muba 2006

La Muba a eu lieu à Bâle du 17 au 26 février 2006. Il y avait pour la première fois un stand des seniors. Les initiatives et l'engagement provenaient des seniors eux-mêmes. Le succès a dépassé toute at-

Le CSA a été invité à participer à la foire. Cette invitation a émané du comité d'organisation qui, d'entente avec la direction de la Muba, s'est penché sur une « présentation extraordinaire » des seniors. Des membres des deux fédérations représentaient la FA-RES et l'ASA au sein du comité d'organisation.

Le CSA s'est consacré au thème des seniors et d'Internet (voir ci-dessous). En tant que partenaire, il a invité la plateforme active www.seniorweb.ch, ainsi que l'Office fédéral de la communication et l'Union suisse des aveugles. 68 personnes s'occupant du stand et quelques ordinateurs ont permis d'en faire le stand le plus animé de la Muba.

Seniors: de bons partenaires pour la foire

La participation active des seniors s'est fait ressentir : 25 % de visiteurs seniors en plus que l'année précédente. L'équipe de seniors organisatrice s'est réjouie de ce large intérêt, qui a récompensé le travail d'organisation fourni.

CSA aux foires : idée à suivre ?

Scepticisme de départ des membres du CSA – évaluation positive par la suite.



L'offre est-elle d'utilisation agréable?
Chercheurs : l'équipe des seniors

Le sujet du CSA au foir : Information digitale

Dette de l'État, pas des citoyens

Le monde Internet acquiert de plus en plus d'importance. De nombreuses personnes âgées n'ont toutefois pas accès à cette source d'informations ou ne savent pas l'utiliser.

Trois quarts des jeunes de 20 ans utilisent régulièrement Internet mais seulement un tiers des plus de 50 ans. Ce qui signifie que pour deux tiers des personnes âgées, la position croissante de l'Internet a des répercussions négatives pour celui qui n'a pas accès à

Internet. Celui qui veut prendre activement part à la société, doit être informé.

Le CSA est inquiet de constater que le Conseil fédéral n'a pas évoqué la situation des seniors dans son document stratégique sur la société d'information, édulcorant ainsi le danger du fossé digital dans notre société.

La souveraineté cantonale sur la politique de la formation a empêché l'OFCOM d'être actif. Le CSA y reviendra.



Le stand du CSA: un rucher
(toutes les photos: Fritz Weber)

Le CSA a pu se présenter comme une plateforme des organisations d'ânés, au bénéfice de contacts nationaux et internationaux. La tenue d'un stand a permis de faire des offres permettant d'apporter une plus grande autonomie des personnes âgées au quotidien, ce qui rejoint le postulat du CSA, même si ce dernier ne vend pas de produits, il élabore des argumentaires sur la politique de la vieillesse, lesquels ont certes une meilleure résonance en discutant directement avec les gens plutôt que par voie épistolaire.



Fossé digital - un vrai danger,
premiers soins par seniorweb

Bilan semestriel 2006 du CSA (GT = groupe de travail)

GT sécurité sociale	GT Recherche sur la politique de la vieillesse	GT développement territorial / habitat / transport
<p>Depuis sa création le 11.1.06 par le Plenum, le GT a traité 4 problèmes au sujet desquels il a proposé des prises de position aux instances du CSA.</p> <p>1. Abaissement de 6,8% à 6,4% du taux de conversion de la LPP (CSA-News 13, page 2)</p> <p>La réponse proposée pour la consultation fédérale a été soumise au Comité. Le CSA considère que les situations actuelle et future ne justifient pas un tel abaissement.</p> <p>2. 11^{ème} revision de l'AVS (2^{ème} version)</p> <p>Les travaux des Chambres fédérales viennent de débiter dans la Commission du Conseil national. Le GT a actuellement soumis 2 rapports au Comité.</p> <p>2.1. 1^{er} message du Conseil fédéral : "prestations "</p> <p>Le GT s'oppose très fermement au dispositif mis en place par le Conseil fédéral pour ralentir, voire bloquer, l'indexation des rentes AVS.</p> <p>2.2. 2^{ème} message du Conseil fédéral: "prestations de préretraite": Le dispositif proposé ne répond pas aux attentes relatives à une vraie retraite flexible. Le système prévu en devient alors administrativement très compliqué. De plus, il est regrettable de faire dépendre le financement tortueux par l'élévation de l'âge de la retraite des femmes.</p> <p>3. Initiative populatoire COSA</p> <p>Après examen du rapport du GT, le Comité ne prend pas position sur le sujet. (p. 2).</p> <p>Gérard Heimberg, Président GT</p>	<p>Le GT a élaboré à l'attention du comité du CSA une prise de position sur le recensement 2010. Le CSA a rappelé à l'Office fédéral de la statistique l'importance de tenir compte, pour tous les thèmes, des données du troisième et quatrième âge (exemples: mobilité aussi dans la seconde moitié de la vie, apprentissage toute une vie durant, activités post-professionnelles, nouvelles formes d'habitat chez les aînés). Le CSA en a fait la demande (alterssurveys).</p> <p>Le GT a déposé une demande de programme national de recherche auprès du secrétariat d'Etat de la formation et de la recherche, dont l'intitulé est le suivant: « vieillesse et liens intergénérationnels face à l'évolution de la société ». Motifs: de récents travaux de recherche sur les liens intergénérationnels mentionnent surtout les jeunes. La saisie de données pour la seconde moitié de vie ne sont plus actuelles et ne reflètent plus l'évolution démographique.</p> <p>Neuf personnalités soutiennent cette proposition : le professeur Ursula Ackermann-Liebrich, le professeur Felix Gutzwiller, Conseiller national, le professeur François Höpflinger, le professeur Urs Kalbermaten, le professeur Pasqualina Perrig-Chiello, le professeur Markus Ries, recteur de l'université de Lucerne, le professeur Charles-Henri Rapin, Hans Widmer, Conseiller national et Président du groupe parlementaire pour les questions liées à la vieillesse et Markus Zimmermann.</p> <p>Margareta Annen, Présidente GT</p>	<p>Sur mandat du comité, le groupe a participé à une audition de ASTRA pour la modification de la loi fédérale sur la circulation routière. Même si cette modification n'était pas prévue dans ce contexte, le GT s'est engagé pour supprimer la limite d'âge de 70 ans en ce qui concerne le contrôle médical.</p> <p>En tant que membre de la commission fédérale pour le logement, le soussignée informe que, en collaboration avec l'Office fédéral compétent, une formulation (dissipant les divergences) a pu être trouvée s'agissant de la modification du droit locatif. Le contenu rejoint la prise de position du CSA. L'Office fédéral compétent a transmis ses propositions au Conseil fédéral</p> <p>La conduite chez les personnes âgées</p> <p>Une étude du bureau de prévention des accidents a démontré que le CSA a trouvé les bons arguments.</p> <p>Lors d'une séance avec le TCS, les points suivants ont été abordés: formation continue chez les conducteurs âgés; aménagement routier (améliorations technique), coordination des transports publics et privés, permis de conduire avec restrictions.</p> <p>Constat positif : une charte internationale du TCS (qui a force obligatoire), poursuit des objectifs similaires, qui abonde ainsi dans le sens souhaité par le CSA.</p> <p>Ernst Widmer, Président GT</p>

Halbjahresbilanz 2006 des SSR (AG = Arbeitsgruppe)

GT communication

Le GT s'est élargi et dispose désormais d'un sous-groupe pour la **Romandie** et d'un autre pour la **Suisse allemande**. Il est nécessaire d'agir en matière de contacts avec les médias. Il appartient au CSA de se faire connaître auprès des rédacteurs en chef.

Le prochain colloque d'automne sera consacré aux contacts entre les représentations d'aînés et les médias. Pour le groupe de travail, la préparation de ce colloque représente une des tâches les plus importantes de cette année.

Le GT est satisfait de la présence du CSA à la Muba. Il a développé un mémo pour les responsables

des stands, qui sera certainement utile à d'autres occasions.

Le GT relève également le succès de l'intervention auprès de Micasa, via un spot télévisé. Il se réfère également au débat « pauvres jeunes qui paient le 2^{ème} pilier des vieux riches » et des critiques y afférentes.

Il est fait allusion au complot « Methusalem » en Suisse romande (cf. sujet abordé dans l'édition d'avril 2006 de l'Hebdo (Guerre des générations, les Vieux trop lourds à porter).

G. Sauterel, membre du CSA, a donné le point de vue des seniors dans une lettre aux lecteurs.

Hans-Rudolf Enggist,
Président du GT

GT santé

Le GT porte désormais le nom de « santé, maladie et prévention ». En raison d'un changement de présidence, il n'a pas encore pu pleinement exercer ses activités. Voici quelques thèmes centraux:

- **Soins de longue durée** (qualité et financement)
- **Promotion de la santé / prévention**
- **Assurance maladie**

Une séance a eu lieu avec la Communauté d'intérêts. Celle-ci se compose des associations de soins et d'organisations telles que l'association Alzheimer, et le CSA. L'objectif consiste à faire du lobbying auprès du Parlement fédéral contre les propositions du Conseil fédéral. La Commission des Etats a déjà abordé la question lors de sa séance d'avril. La discussion de détails a eu en août. Un modèle de compromis et un autre modèle sont en discussion.

Le groupe de travail du CSA s'est engagé sur deux fronts avec succès pour la prévention: il a demandé à la commission des Etats de soutenir la motion en faveur d'une prévention nationale. Il a également demandé à la fondation Promotion Santé Suisse d'accorder une importance stratégique à la vieillesse (voir p. 7).

Par ailleurs, le groupe de travail a répondu à un questionnaire de l'Office fédéral de la santé publique en matière de prévention chez les aînés.

a.i. Margrit Bossart

Il Consiglio svizzero degli anziani CSA

partecipa al cordoglio

per l'improvvisa scomparsa della signora

Celina Merlini

membro del Consiglio
per

la Federazione delle associazioni dei pensionati e
dell'aiuto reciproco in Svizzera FARES
in rappresentanza della Svizzera italiana.

Il CSA porge ai famigliari le più sentite condoglianze.

Prévention: l'argumentaire du CSA

Dans un courrier adressé à la fondation Promotion Santé Suisse, le CSA a expliqué pourquoi il sollicite la mise en place d'un programme consacré à la prévention auprès des aînés. Les arguments du CSA sont les suivants.

Document de base

Le CSA s'appuie sur la charte d'Ottawa qui constitue une ligne directrice importante pour l'organisation mondiale de la santé (OMS) et a valeur de bible pour Promotion Santé suisse. Cette charte fixe des engagements et des objectifs pour promouvoir le bien-être de toute la population. Le colloque «Compétent et autonome jusqu'à un âge avancé» (cf. CSA-News 11 /12) a mis en évidence qu'il y a encore beaucoup à faire pour la phase post-professionnelle (contrairement à la situation pour les jeunes et la population active). Et cela est confirmé par:

- **la démographie:**

Des études récentes ont démontré que des mesures de prévention ciblées pour les personnes âgées peuvent freiner de manière notable l'augmentation des coûts dans le domaine des soins de longue durée.

- **la recherche**

Elle a mis en évidence qu'un potentiel encore non exploité existe dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé.

- **le Conseil fédéral**

Dans son message sur le financement des soins, le Conseil fédéral a énoncé l'importance de la prévention et la promotion de la santé auprès des aînés. Il faudra cependant encore attendre des années avant d'avoir une loi sur la prévention.

- **Initiatives parlementaires**

Elles montrent l'urgence d'une stratégie nationale en matière de promotion de la santé et de ren-

forcement de l'autonomie chez les personnes âgées. Il y a de nombreuses raisons qui motivent le soutien urgent de projets de prévention chez les aînés. La plupart des projets réussis ont une durée déterminée. Les sponsors leur tournent le dos. Le manque d'engagement de la Confédération jusqu'à ce jour paralyse les finances (affectation) dans les cantons, les communes et les organisations, permettant de lancer de nouveaux projets, également sur le plan intergénérationnels.

Penser également aux plus jeunes

Un des aspects les plus importants sur le plan intergénérationnel est l'allègement financier des plus jeunes cotisants aux primes grâce aux effets de la promotion de la santé chez les aînés. La prévention chez les aînés contribue à la solidarité intergénérationnelle.

* **Le colloque prévu n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette**

Prévention auprès et avec les personnes âgées :

Qui a quelque chose contre?

Dans le cadre d'un projet-pilote so-leurois, des seniors ont été confrontés au thème de la prévention. Ils ont été priés d'examiner à la loupe les risques liés à la santé. Ils ont dû répondre à un questionnaire très détaillé. 90 % d'entre eux ont participé!

Économies de taille

Un projet a déjà démontré que de telles mesures de prévention coûtent à court terme environ 800 francs par personne par année. Dès la troisième année, on constate des économies annuelles d'environ 2000 francs par personne. A partir de 75 ans, les admissions dans les homes diminuent d'un tiers.

Nouvelles études démographiques

Les coûts des homes et des hôpitaux s'élèvent à environ 7 milliards de francs et – sans intervention de la politique de la santé – peuvent passer à 83% d'ici 2020 (source: observatoire suisse de la santé). Une réduction modérée des soins est à même de compenser dix ans de vieillissement démographique.

Réaction de la Fondation Promotion Santé Suisse

«Nous avons le plaisir de vous faire savoir que les personnes âgées constituent l'un des groupes cible spécifiques dans le domaine stratégique «Santé psychique – stress». Nous pouvons ainsi satisfaire en partie à votre demande.»

« Nous vous rappelons que cette fondation a déjà soutenu par le passé des demandes en faveur des aînés, notamment le projet «Sanaprofil» qui a un grand potentiel de développement. »

Colloque d'automne du CSA, le 13 octobre 2006

Contenu du colloque d'automne

Le CSA invite les organisations d'aînés cantonales et communales à un échange lors du colloque d'automne consacré au thème:

Les médias sont-ils les porte-parole indirects des questions liées à la vieillesse?

Nous discuterons des contacts que nous avons avec les journalistes et les rédactions, de la place des aînés dans les médias, du point de vue d'un rédacteur en chef (Beobachter) et des exemples de participation réussies des seniors.

Des journalistes retraités auront la possibilité de donner des conseils pratiques en matière de contacts avec les médias (ateliers de travail).

Données du colloque

- Dates:** le 13 octobre 2006, de 10h.15 à 16h.15 (apéro à l'issue du colloque)
- Lieu:** Gewerblich-Industrielle Berufsschule Bern GIBB (près de la gare de Berne)
- Langues:** allemand / français (traduction simultanée)
- Frais de participation:** 50 francs (repas de midi et apéritif compris)
- Documentation:** elle sera distribuée lors du colloque
- Inscription:** secrétariat général du CSA (cf. adresse impressum)

Public cible:

- les membres des conseils des aînés
- aux personnes âgées qui s'engagent ou souhaitent s'engager dans la société et sur le plan politique
- aux professionnels des médias
- aux spécialistes et professionnels du travail avec les personnes âgées
- à toutes les personnes intéressées par le sujet

Un colloque avec participation des organisations d'aînés

Un questionnaire accompagne les invitations adressées aux organisations d'aînés. Les réponses permettront d'aborder le fond du sujet de la journée.

L'enquête de 2005 sur le thème «Être pris au sérieux c'est être respecté» a mis en évidence que les contacts avec les médias sont plus difficiles que ceux avec les autorités et les organisations professionnelles.

Impressum

Conseil suisse des aînés SSR-CSA

Margrit Bossart, secrétaire générale

c/o Pro Senectute Region de Berne
case postale 696, 3000 Berne 31

tél. 0041 (0)31 359 03 53
fax 0041 (0)31 359 03 02

E-Mail:
ssr-csa.info@pro-senectute.ch

Page d'accueil:
<http://www.ssr-csa.ch>

Rencontre avec des organisations d'aînés au World Ageing & Generation Congress à Saint Gall

Le CSA invite des organisations d'aînés internationales à prendre part à une rencontre le 27 septembre 2006. Ces organisations participent au World Ageing & Generation Congress à Saint Gall.

Le CSA organise un apéritif avec l'EURAG Suisse afin de permettre aux membres du CSA de faire connaissance avec des représentant-e-s d'organisations d'aînés

d'autres pays et de nouer des contacts personnels.

Le CSA est très intéressé de connaître les activités et les expériences des organisations d'aînés dans d'autres pays et, le cas échéant, de recueillir de nouvelles idées.

Le programme du congrès, dont l'écho a été très positif l'année dernière, se trouve en ligne sur www.wdassociation.org (en allemand et en anglais).